

## Calblock+ kit de démarrage et cartouche de remplacement DMZ ACQUA S.r.l.

Révision n. 01  
Date de révision : 06/06/2016

### Fiche de données de sécurité

#### 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

##### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial CalBlock+

Nom chimique MÉTAPHOSPHATE DE SODIUM

Code du produit [CAL400] 484000008900 - [CAL100] 484000008901 - [CAL200] 484000008906 - [CAL500] 484000008905  
[CAL300] 484000008899 - [CAL600] 484000008904 - [CAL700] 484000008903 - [CAL800] 484000008898  
[CAL900] 484000008902 - [CAL440] 484000008911 - [CAL110] 484000008912 - [CAL330] 484000008910  
[CAL660] 484000008913 - [CAL220] 484000008915 - [CAL550] 484000008914 - [CAL770] 484000008944  
[CAL880] 484000008942 - [CAL990] 484000008943

CAS: 10361-03-2

N° CE : 233-782-9

N° d'index : --

##### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Matière première Utilisations industrielles [SU3]  
pour applications  
industrielles

utilisations Ne pas utiliser à d'autres fins que celles mentionnées  
déconseillées

##### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Polifil Srl

Via Stoppani 12

22032 Albese con Cassano (Co)

Tel +39 031 4295883

www.polifil.it

##### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour toute information urgente relative à la sécurité, contacter le centre antipoison du pays concerné. Se reporter à la liste de numéros d'urgence page 6.

#### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS.

##### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit N'EST PAS CLASSÉ comme dangereux en vertu des dispositions prévues par le règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et des modifications ultérieures)

##### 2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :

Non dangereux

##### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (CE) n° (CE) n. 1272/2008 [CLP]

Pictogram mes de danger : -

Avertissement : -

Mentions de danger : -

Conseils de sécurité : -

Informations supplémentaires sur les dangers (EU) : non applicable

### 2.3 Autres dangers

Risque de fluorose osseuse ou dentaire

## 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance	Conc. %	REACH	Index	CAS	EINECS	Classification	Limites spécifiques de concentration, facteurs M
Métaphosphate de sodium	100	--	--	10361-03-2	233-782-9	--	--

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1 Description des premiers secours

Informations générales : aucune mesure spéciale requise.

En cas de contact : laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon

En cas de contact oculaire : rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes en écartant les paupières.

En cas d'ingestion : boire beaucoup d'eau.

En cas d'inhalation : aucune probabilité d'exposition.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Un contact avec les yeux provoque des rougeurs

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer cette fiche de données de sécurité)

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Eau, mousse, CO2 ou poudre.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun

### 5.3 Conseils aux pompiers

Aucun en particulier

## 6. MESURE À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Éviter tout contact avec le produit sans port d'EPI.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de déverser le produit.

### 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir en évitant la formation de poussières.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec le produit. Au travail ne pas manger ou boire.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Entreposer dans un endroit frais et sec.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la section 1.2

## 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Limite générale d'exposition à la poussière, TRGS allemandes 900 (2006) 3 mg/m<sup>3</sup> mesurés en tant que partie alvéolo-capillaire

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection oculaire : lunettes de sécurité avec protections latérales contre les produits chimiques (EN166).

Protection de la peau : vêtement de travail normal.

Protection des mains : gants de travail normaux (EN347).

Protection respiratoire : masque anti-poussière.

Risques thermiques : non applicable.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : suivre les mesures générales d'hygiène concernant la manipulation des produits chimiques.

Contrôles techniques appropriés : assurer une bonne ventilation sur le lieu de travail..

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) aspect :	solide blanc/transparent
b) odeur :	inodore
c) seuil olfactif :	non disponible
d) pH	ca. 5,7 10 °C (10 g/l)
e) point de fusion/point de congélation :	449.85 °C
f) point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	non disponible
g) point d'éclair :	non inflammable
h) taux d'évaporation :	non applicable
i) inflammabilité (solide, gaz) :	non inflammable
j) limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	non applicable
k) pression de vapeur :	non applicable
l) densité de vapeur :	non applicable
m) densité relative :	2.58 à 20.5 °C
n) solubilité(s) :	très soluble
o) coefficient de partage n-octanol/eau :	non applicable
p) température d'auto-inflammabilité :	non applicable
q) température de décomposition :	
r) viscosité :	non applicable
s) propriétés explosives :	non explosif
t) propriétés comburantes :	ne réagit pas avec les carburants

### 9.2 Autres informations

donnée non disponible

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Aucune

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage et de manipulation

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connue

#### 10.4 Conditions à éviter

Aucune

#### 10.5 Matières incompatibles

Aucune

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produit stable dans des conditions normales d'utilisation

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

a) toxicité aiguë :	orale : LD50 2000 mg/kg (rat)
b) corrosion/irritation cutanée :	légèrement irritant
c) lésions oculaires graves/irritation oculaire :	non irritant
d) sensibilisation respiratoire ou cutanée :	ne provoque aucune sensibilisation
e) mutagénicité sur les cellules germinales :	non pertinent
f) cancérogénicité :	non pertinent
g) toxicité pour la reproduction :	donnée non disponible
h) toxicité pour certains organes cibles (STOT) : exposition unique	donnée non disponible
i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) : exposition répétée	donnée non disponible
j) danger par aspiration :	donnée non disponible

### 12 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 12.1 Toxicité

Point critique : CL50 : > 100 mg/l - Durée : 96 h

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible

#### 12.3 Potentiel de bio-accumulation

Non bioaccumulable

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de PBT ou vPvB

#### 12.6 Autres effets néfastes

Aucun

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le produit résiduel doit être éliminé conformément à la directive sur les déchets 2008/98/CE, ainsi qu'aux normes nationales et régionales

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU	Non classé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non classé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé
14.4 Groupe d'emballage	Non classé
14.5 Dangers pour l'environnement	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non classé
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	Pas d'information pertinente

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH ), dans sa version modifiée

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, dans sa version modifiée

Décret législatif n° 81 du 9 avril 2008 portant exécution de l'article 1 de la loi n° 123 du 3 août 2007, en matière de protection de la santé et de la sécurité au travail. Gazette officielle n° SO 108, 30 avril 2008, dans sa version modifiée

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise

## 16 AUTRES INFORMATIONS

### 16.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### a) Modifications apportées à la version précédente

Première édition

#### b) Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

CLP : Classification, Labeling, Packaging (Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage)

DNEL : Dose dérivée sans effet

EINECS : Liste européenne des substances chimiques notifiées

IATA : Association internationale du transport aérien

IMDG Code maritime international des marchandises dangereuses

CL50 : Concentration létale pour 50 % de la population testée

DL50 : Dose létale pour 50 % de la population testée

PNEC : Concentration(s) prédite(s) sans effet

RID : Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses)

STE : Short-term exposure (Exposition à court terme)

STEL : Short-term exposure limit (Limite d'exposition à court terme)

STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles

TLV : Threshold Limit Value (Valeur limite d'exposition)

#### c) références bibliographiques et principales sources de données : FDS du fournisseur

ECHA Agence européenne des produits chimiques

#### d) Méthode d'évaluation

Classification

Procédure de classification

non classé comme dangereux

#### e) Liste des risques dans la section 3

--

#### f) Toute formation appropriée pour les travailleurs

## Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information urgente relative à la sécurité, contacter le centre antipoison du pays concerné :

	<b>PAYS</b>	<b>N° SERVICE CLIENTÈLE</b>	<b>N° CENTRE ANTIPOISON</b>
	AUTRICHE	(0043) 050 6700 200	(0043) 01 406 43 43
	BELGIQUE	0032 (0)2 263 33 33	(0032) 070 245 245
	RÉP. TCHÈQUE	(00420) 840 111 313	(00420) 224 91 54 02
	DANEMARK	(0045) 44880280	(0045) 82121212
	FINLANDE	(09) 61336 235	(09) 471977
	FRANCE	(0033) 0892 700 150	(0033) 01 40 05 48 48
	ALLEMAGNE	(0049) 0711 93533655	(0049) 0761 19240
	GRÈCE	(0030) 2109946400	(0030) 2107793777
	PAYS-BAS	0031 (0)76 530 6400	(0031) 030 274 8888
	HONGRIE	(0036) 06 40 109 109	(0036) 80 20 11 99
	IRLANDE	(00353) 0844 815 8989	(00353) 1 8092566
	ITALIE	(0039) 199 580 480	(0039) 02 66101029
	NORVÈGE	(0047) 22782500	(0047) 22 59 13 00
	POLOGNE	(0048) 801 900 666	<i>Varsovie : (0048) 22 619 66 54 Dantzig : (0048) 58 682 04 04 Poznan : (0048) 61 847 69 46 Cracovie : (0048) 12 411 99 99</i>
	PORTUGAL	(00351) 707 203 204	(00351) 808 250143
	ROUMANIE	(0040) 0372 117 745	
	RUSSIE	007 (495)745 57 31	
	SLOVAQUIE	(00421) 0850 003 007	(00421) 2 54774166
	ESPAGNE	(0034) 902 203 204	(0034) 915 620 420
	SUÈDE	(0046) 0771 751570	(0046) 08 331231
	SUISSE	(0041) 0848 801 005	(0041) 145
	RU	(0044) 0844 815 8989	(0044) 0845 46 47 (0044) 020 7188 0600
	UKRAINE	(00380) 0 800 501 150	